

# GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – INTERPELLATION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	24.11.2019	16h14	19.203	DEF
Annule et remplace				

<b>Auteur(s) : Lionel Rieder</b>
<b>Titre : Vieilles bobines et vieux établis, qu'en est-il de la formation horlogère ?</b>
<p><b>Contenu :</b></p> <p>Lors du 19h30 de Darius Rochebin, du lundi 28 octobre 2019, nous apprenions qu'il y aurait un manque de moyens investis dans la formation horlogère dans le canton de Neuchâtel. En effet, un reportage à charge présentait de vieilles bobines en cuivre et de vieux établis, en les comparant avec des machines cinq axes utilisées à Besançon... Formerait-on donc mieux en France voisine qu'au Pays de Neuchâtel ?</p> <p>À notre connaissance, cette présentation est biaisée, car des machines cinq axes sont utilisées depuis plus de dix ans dans la formation dans notre canton, autant dans les centres de formation professionnelle qu'à la Haute école Arc ingénierie.</p> <p>Est-ce que le Conseil d'État peut nous rassurer sur :</p> <p>a) Les moyens investis dans la formation horlogère ?</p> <p>b) Sa vision par rapport à ce secteur de formation ?</p> <p>Un autre article, du 18 novembre 2019, paru dans <i>Arcinfo</i>, signale qu'il y aurait une rupture entre le monde académique et l'industrie... Des attaques sont également portées à l'encontre de l'École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL), alors qu'elle s'est installée en terre neuchâteloise avec un financement à hauteur de 70 millions de francs par l'État de Neuchâtel, et que passablement de chaires sont tournées vers l'industrie horlogère, notamment deux qui sont financées par des grandes marques horlogères.</p> <p>Comme nous nous étonnons de ces attaques répétées, nous aimerions savoir de la part du Conseil d'État :</p> <p>a) Comment explique-t-il ces attaques ?</p> <p>b) Ne soutiendrait-il pas suffisamment la formation horlogère ?</p>
<b>Développement :</b>
<b>Demande d'urgence : NON</b>

<b>Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :</b>		
Lionel Rieder		
<b>Autres signataires (prénom, nom) :</b>	<b>Autres signataires suite (prénom, nom) :</b>	<b>Autres signataires suite (prénom, nom) :</b>
Jean-Daniel Jeanneret-Grosjean	Patrice Zürcher	Bernard Schumacher
Mary-Claude Fallet	Jean-Claude Guyot	Nicolas Ruedin
René Curty	Xavier Hüther	Andreas Jurt
Frédéric Vaucher	Etienne Robert-Grandpierre	Béatrice Haeny
Frédéric Matthey-Doret	Fabio Bongiovanni	Edith Aubron Marullaz